La Banque Laurentienne du Canada annonce la clôture d'un placement de billets subordonnés (FPUNV)

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 22 juin 2017) -

NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS

La Banque Laurentienne du Canada (TSX:LB) (« Banque Laurentienne » ou « Banque ») a annoncé aujourd'hui qu'elle avait mené à bien son placement annoncé précédemment (« placement ») de billets à 4,25 % (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) (titres secondaires) échéant le 22 juin 2027 d'un capital de 350 000 000 $ (FPUNV) (« billets »). Les billets porteront intérêt au taux fixe de 4,25 % par année (payé semestriellement) jusqu'au 22 juin 2022 et, par la suite, au taux CDOR sur trois mois majoré de 2,73 % par année (payé trimestriellement) jusqu'à l'échéance le 22 juin 2027, à moins qu'ils ne soient rachetés par la Banque Laurentienne. La Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, racheter les billets à compter du 22 juin 2022, à la valeur nominale, en totalité à tout moment ou en partie à l'occasion, sur avis préalable d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs inscrits. Le produit net tiré de ce placement sera ajouté aux fonds généraux de la Banque et servira aux besoins généraux de la Banque. Valeurs mobilières Banque Laurentienne a agi en qualité de chef de file dans le cadre du placement. Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis (« Loi de 1933 »), en sa version modifiée, et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'une telle inscription ou d'une dispense applicable d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres. Le placement ou la vente des titres ne doit pas intervenir dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté. Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 600 personnes, ce qui fait d'elle un acteur important dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Elle se démarque également par son savoir-faire auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un des principaux fournisseurs canadiens de produits et services bancaires et de comptes d'investissement par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers. Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers. La Banque gère un actif au bilan de plus de 45 milliards $, de même que des actifs administrés de plus de 32 milliards $.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans le présent document et dans les autres documents déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes ou ses autres communications, la Banque peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Parmi les énoncés prospectifs expressément formulés dans le présent document figurent notamment, sans s'y limiter, les énoncés concernant l'emploi du produit tiré du placement. Par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont

raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Parmi les hypothèses importantes posées par la Banque dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs figurent notamment les suivantes : le respect de toutes les conditions liées à la réalisation du placement; la capacité de la Banque d'exécuter son plan de transformation et sa stratégie; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; aucune détérioration de la conjoncture économique; la suffisance des liquidités et des ressources en capital; aucun changement important du cadre concurrentiel, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements; et le maintien des notes de crédit. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, le défaut d'obtenir ou de respecter les approbations et avis réglementaires ou un retard à cet égard ou le non-respect des conditions relatives à la réalisation du placement, l'évolution de la conjoncture des marchés financiers, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois, de la réglementation et de la concurrence, la modification des notes de crédit, la rareté des ressources humaines ainsi que les avancées technologiques. En outre, ces facteurs comprennent la capacité de la Banque d'exécuter son plan de transformation et, en particulier, la réorganisation réussie des succursales, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. De plus, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, veuillez également consulter le rapport de gestion à la rubrique intitulée « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel de 2016 de la Banque et les autres documents publics disponibles sur le site www.sedar.com. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation en valeurs mobilières l'exige.

Renseignements :

Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau de la direction 514 284-4500, poste 8232 helene.soulard@banquelaurentienne.ca

---

https://presse.banquelaurentienne.ca/2017-06-22-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-annonce-la-cloture-dun-placement-de-billets-subordonnes-FPUNV